



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022 À 9 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Peter J. Malouf

les conseillers : Daniel Pilon
Antoine Tayar
Maryam Kamali Nezhad
Julie Halde
Caroline Decaluwe
Sébastien Dreyfuss

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 9 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 22-12-30

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Julie Halde, appuyée par le conseiller Antoine Tayar, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 19 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 22-12-30

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Julie Halde, seconded by Councillor Antoine Tayar, and resolved:

To adopt the agenda of Special Meeting of December 19, 2022.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Entente avec l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce pour le secteur Glenmount.

RÉSOLUTION N° 22-12-31

Objet : Entente avec l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce pour le secteur Glenmount.

Sur proposition du conseiller Antoine Tayar, appuyée par la conseillère Caroline Decaluwe, il est résolu :

D'autoriser le maire et le greffier de la Ville de Mont-Royal à signer l'entente avec la Ville de Montréal, arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, permettant aux résidents du secteur Glenmount de participer aux activités et aux programmes de sports et de loisirs et s'inscrire en même temps/priorité que les résidents de Ville Mont-Royal;

Le tout selon les termes et conditions décrits dans l'entente et convenus pour la période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2027 et ce, aux montants forfaitaires annuel suivants :

2023 - 75 000 \$ (plus les taxes applicables)

2024 - 80 000 \$ (plus les taxes applicables)

2025 - 85 000 \$ (plus les taxes applicables)

2026 - 90 000 \$ (plus les taxes applicables)

2027 - 95 000 \$ (plus les taxes applicables)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 22-12-31

Subject: Agreement with the Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce Borough for the Glenmount sector.

It was moved by Councillor Antoine Tayar, seconded by Councillor Caroline Decaluwe, and resolved:

To authorize the Mayor and Clerk of the Town of Mount Royal to sign an agreement with the Ville de Montreal, Borough of Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce to allow the residents of the Glenmount sector to participate in the sports and recreation activities and programs of the Town of Mount Royal, and; to register at the same time/priority as residents of the Town of Mont-Royal;

All in accordance with the terms and conditions outlined in the agreement and covering the period of January 1st, 2023 to December 31st, 2027 for the following amounts each year:

2023 - \$75,000 (plus applicable taxes)

2024 - \$80,000 (plus applicable taxes)

2025 - \$85,000 (plus applicable taxes)

2026 - \$90,000 (plus applicable taxes)

2027 - \$95,000 (plus applicable taxes)

CARRIED UNANIMOUSLY

4. Implémentation d'un système conseil sans papier

RÉSOLUTION N° 22-12-32

Objet : Implémentation d'un système conseil sans papier

ATTENDU que le logiciel servant à la préparation des séances du conseil municipal sera obsolète à partir d'avril 2023;

Sur proposition du conseiller Sébastien Dreyfuss, appuyée par la conseillère Maryam Kamali Nezhad, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 38 300 \$ (taxes incluses) dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015 pour l'implémentation d'un système conseil sans papier ;

RESOLUTION N° 22-12-32

Subject: Implementation of a paperless town council meeting system

WHEREAS the software used to prepare town council meetings will be obsolete as of April 2023;

It was moved by Councillor Sébastien Dreyfuss, seconded by Councillor Maryam Kamali Nezhad, and resolved:

To authorize an expense of 38 300\$ (taxes included) within the 2015 Capital Expenditure Programs (PTI) for the implementation of a paperless town council meeting system;

D'accorder à BURNBOOLEAN INC. le contrat à cette fin, aux prix unitaires soumis, soit au montant de 14 946,75\$ (taxes incluses), conformément à l'offre de service reçue ;

To grant to BURNBOOLEAN INC. the contract to undertake this work, within the unit prices submitted, for a total of \$14,496.75 (taxes included) in accordance with service offer received;

D'autoriser le financement d'une partie de cette dépense en immobilisation à partir du surplus accumulé affecté aux activités d'immobilisations;

To authorize the financing of a part of this capital expenditure from the accumulated surplus allocated to capital activities;

D'autoriser un emprunt de 6 000\$ au fonds de roulement pour acquitter une partie de cette dépense en immobilisation et de rembourser cette somme sur une période de cinq (5) ans;

To authorize a loan of \$6,000 from the Working Fund to cover a part of this capital expenditure and to reimburse this amount over a five (5) year period;

D'autoriser la directrice générale à octroyer les divers contrats requis pour l'exécution de ce projet, le tout selon les politiques, les règles et les procédures de la Ville ;

To authorize the Town Manager to award the various contracts required within this project, all in accordance with Town policies, regulations and procedures;

D'imputer les dépenses associées comme suit :

To charge these expenses as follows:

Provenance :
Surplus accumulé et fonds de roulement

Source:
Accumulated surplus "Surplus accumulé" and working fund.

Imputation :
Projet no.3085 « équipements et matériels informatiques »

Appropriation:
Project No.3085 "équipements et matériels informatiques"

Poste budgétaire : 22-100-00-761
Contrat: 14 946,75 \$ (taxes incluses)
Crédits : 35 000 \$

Budget account: 22-100-00-761
Contract: \$14,946.75
Credits: \$35,000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Services professionnels - accompagnement présentation Quartier Sportif

RÉSOLUTION N° 22-12-33

RESOLUTION N° 22-12-33

Objet : Services professionnels - accompagnement présentation Quartier Sportif

Subject: Professional services - support presentation Quartier Sportif

Sur proposition du conseiller Daniel Pilon, appuyée par la conseillère Julie Halde, il est résolu :

It was moved by Councillor Daniel Pilon, seconded by Councillor Julie Halde, and resolved:

D'autoriser une dépense de 50 000 \$ (taxes incluses) pour des services professionnels pour l'accompagnement de la Ville lors des présentations citoyennes dans le cadre de la réalisation du Quartier sportif;

To authorize an expense of \$50,000 (taxes included) for professional services to accompany the Town during citizen presentations within the framework of the implementation of the Quartier sportif;

D'octroyer un mandat à Morin Relations Publiques pour un montant maximum de 25 000 \$ (taxes incluses) dans le cadre de cet accompagnement;

To award a contract to Morin Relations Publiques for a maximum amount of \$25,000 (taxes included) within the scope of this support;

D'octroyer un mandat à Pierre Morency Architecte pour un montant maximum de 20 000 \$ (taxes incluses) dans le cadre de cet accompagnement;

To award a contract to Pierre Morency Architecte for a maximum amount of \$20,000 (taxes included) within the scope of this support;

D'octroyer un mandat à Julie Dionne au montant maximum de 3 000 \$ (taxes incluses) dans le cadre de cet accompagnement;

To award a contract to Julie Dionne for a maximum amount of \$3,000 (taxes included) within the scope of this support;

D'imputer ces dépenses comme suit :

To charge these expenses as follows:

Projet : 2018-710-11B
Provenance : surplus accumulé
Imputation : 22-700-00-722

Project: 2018-710-11B
Source: allocated surplus
Appropriation: 22-700-00-722

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

6. Période de questions du public

Le maire ouvre la période de questions à 9 h 18. Aucune question n'est posée et la période de questions se termine à 9 h 18.

7. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 22-12-34

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller Daniel Pilon, appuyée par le conseiller Sébastien Dreyfuss, il est résolu :

De lever la séance à 9 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(signé Peter J. Malouf)

Peter J. Malouf

RESOLUTION NO. 22-12-34

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor Daniel Pilon, seconded by Councillor Sébastien Dreyfuss, and resolved:

To close meeting at 9:18.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(signé Alexandre Verdy)

Alexandre Verdy